

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de YERVILLE

COMPTE-RENDU de la SEANCE du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février mars, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Joël BAILLARD, Julien BERTHEUIL, Julien LACHEVRE, François SIMEON, René SAGNOT, Claude LESEIGNEUR, Madame Catherine DELAUNAY, Messieurs Hubert HONDIER, Jean-Louis DENOUILLE, Jean-Claude FONTAINE, Gauthier CUVELIER, Stéphane MARIE, Jean-Michel TRAVERS, Madame Elisabeth PETIT, Messieurs Patrick HAMOUI, Olivier LECONTE, Fabrice BLOQUEL, René LEFEBVRE, Yves TASSERIE, Madame Christine LEGALL, Messieurs Hervé SIMON, Olivier HOUDEVILLE, Daniel COLLARD, Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Assistaient également : Messieurs Samuel GENDRIN, Olivier LUCAS, Madame Maryvonne PIERROUX

Etaient Excusés : Monsieur Philippe LATTELAIS, Alain PETIT, Gérard PLANTE.

Le Président fait lecture du compte rendu de la réunion du 9 décembre 2013 qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

• Vote du Compte Administratif 2013 et Approbation du Compte de Gestion du Receveur

Sous la Présidence de François SIMEON, Olivier LUCAS receveur présente :

- Le Compte Administratif 2013 EAU POTABLE
- Le Compte Administratif 2013 ASSAINISSEMENT
- Le Compte Administratif 2013 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Qui n'appellent ni observations, ni réserves du Comité Syndical et sont approuvés.

Les Comptes de gestion des Budgets EAU POTABLE 2013 - ASSAINISSEMENT 2013 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2013 étant conformes aux comptes administratifs correspondants, et n'appelant ni observation, ni réserve du Comité Syndical, sont approuvés.

Résultats 2013	Investissement	Fonctionnement
Eau	62349,15 €	107277,47 €
Assainissement	-104494,96 €	200579,71 €
Assainissement non collectif	26128,44 €	-32946,42 €

• Prolongation du contrat d'affermage d'assainissement collectif

Le 28 février 2015 se termine le contrat d'affermage d'assainissement.

Il est proposé au Comité Syndical de prolonger par voie d'avenant ce contrat d'assainissement de 16 mois jusqu'au 30 juin 2016, qui correspond à la fin du contrat d'affermage d'eau potable.

Ainsi nous pourrions relancer une seule et unique consultation pour les 2 contrats d'exploitation d'eau potable et d'assainissement collectif.

Les avantages pour lancer cette consultation en simultané sont nombreux et évidents :

- nous aurions plus de poids dans les négociations, ce qui aura un impact significatif sur le prix de l'eau et de l'assainissement,
- nous n'aurions pas la nécessité de faire une deuxième consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

- réaliser deux consultations de délégation de service public à la suite serait fastidieux pour notre petite structure.

Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical approuve à l'unanimité la prolongation du contrat d'assainissement collectif de 16 mois par avenant et autorise le Président ou le Vice-Président à le signer.

- **Travaux de réhabilitation des dispositifs d'ANC - Choix du bureau d'études**

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre à bon de commande pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'ANC il est proposé de retenir le bureau d'études SOGETI.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le choix de ce bureau d'études et autorise le Président ou le Vice-Président à signer les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération du début à la fin.

- **Travaux de renouvellement de canalisations d'eau - Choix du bureau d'études**

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre à bon de commande pour les travaux de renouvellement de canalisations il est proposé de retenir le bureau d'études EGIS Eau.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le choix de ce bureau d'études et autorise le Président ou le Vice-Président à signer les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération du début à la fin.

- **Etude de transfert des eaux usées d'Auzouville vers la STEP de Yerville**

Les conclusions de l'étude de transfert des eaux usées d'Auzouville l'Esneval et de Saint Martin aux Arbres vers la station d'épuration de Yerville-Bourdainville ont été présentées par le bureau d'étude EGIS Eau.

Il en ressort qu'il est économiquement plus intéressant de transférer les eaux usées d'Auzouville l'Esneval vers la station d'épuration de Yerville-Bourdainville plutôt que de reconstruire une nouvelle station d'épuration à Auzouville l'Esneval.

En outre, cette solution permet :

- De pérenniser l'assainissement des deux communes en garantissant une qualité de traitement optimale par la station d'épuration de Yerville-Bourdainville et en supprimant une aire d'infiltration.
- De contrôler les coûts et les délais pour la réalisation des travaux. En effet, un projet de station d'épuration est soumis à des aléas importants : difficultés d'acquisitions foncières, procédures de DUP...
- De minimiser les coûts d'exploitation en supprimant une station d'épuration.

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le principe d'un transfert des eaux usées d'Auzouville l'Esneval et de Saint Martin aux Arbres vers la station d'épuration de Yerville-Bourdainville.

Ce projet est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

- **Location du bureau du Syndicat à la mairie de Yerville**

Suite à l'aménagement des bureaux du Syndicat d'Eau au-dessus de la perception, actuellement propriété de la mairie de Yerville, il est proposé de fixer un loyer annuel de 3332 € pour la mairie de Yerville (soit 278 € par mois) et de participer aux charges liées au chauffage.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la prise en charge du loyer pour la commune de Yerville.

- **Avenant pour les travaux des branchements privés à Motteville Flamanville**

L'entreprise ACTP de Barentin a terminé les travaux de branchements privés. Cependant certains branchements ont fait l'objet de travaux supplémentaires non prévus dans le marché initial. Les travaux imprévus sont de différentes natures :

- Sorties supplémentaires non signalées
- Croisements d'ouvrages (France Télécom, EDF) non signalés
- Regards de visites supplémentaires

Ce surcoût de travaux génère un avenant de 15 352 € portant le marché de travaux initialement prévu à 110 083 € à 125 435 € soit une augmentation de 14 %.

Ce surcoût sera pris en charge intégralement par les particuliers où ces travaux supplémentaires ont été réalisés, le coût des travaux étant une opération blanche pour le Syndicat (le Syndicat paie les travaux, perçoit les subventions et facture aux particuliers le reste à charge).

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cet avenant et autorise le Président ou le Vice-Président à le signer.

Etudes et travaux en cours :

STEP d'Hugleville - Saint Ouen du Breuil

Les études de traçages par la société Explor-e ont été réalisées. Les conclusions générales de ces traçages seront présentées lors d'une réunion le 13 mars prochain devant l'hydrogéologue agréé missionné par l'Agence Régionale de la Santé.

Les conclusions de cette étude détermineront la validation du terrain (ou non) pouvant accueillir la nouvelle station d'épuration.

Seulement après, nous pourrons lancer les études avant-projet et projet pour la nouvelle station d'épuration d'Hugleville en Caux - Saint Ouen du Breuil.

Réhabilitation des réseaux d'assainissement d'Ouille l'Abbaye

Les travaux sont en cours par l'entreprise STURNO et le maître d'œuvre EGIS.

Les membres du bureau du Syndicat ont visité le chantier il y a un mois, et ont constaté que les travaux se déroulaient bien malgré les intempéries.

Questions diverses :

Mr Patrick HAMOUIS soulève le problème du trop-plein de l'aire d'infiltration de la station d'épuration de Motteville qui inonde en partie le champ de Mr BIARD avant de s'écouler vers la mare communale de Motteville. Alfred TRASSY-PAILLOGUES répond que le problème sera en partie résolu en curant la terre présente dans la buse sous la rue du Stade.

Cette opération sera réalisée lorsque le terrain de la station d'épuration sera un peu plus sec afin d'éviter de faire trop de dégradations.

Patrick HAMOUIS demande s'il est possible d'attaquer les époux Raillots afin de dédommager la collectivité du surcout de 220 000 € que cette affaire a généré ?

Alfred TRASSY-PAILLOGUES répond qu'il garde sa réponse et consultera Maître BAZIRE pour cette affaire.

Olivier LECONTE demande s'il est possible de commencer d'ores et déjà les recherches de terrain pour la nouvelle station d'épuration d'Ouille l'Abbaye. Compte tenu du temps que la recherche d'un terrain peut générer il paraît judicieux d'anticiper cette démarche.

Alfred TRASSY-PAILLOGUES approuve cette demande.

Alfred TRASSY-PAILLOGUES à la fin de la réunion remercie les délégués du Syndicat qui ont apporté leur confiance et qui ont permis que de beaux équipements, bien souvent très techniques, soient réalisés (station d'épuration de Yerville-Bourdainville, de Motteville, 7 tranches de réhabilitation d'ANC, les travaux d'assainissement de Motteville-Flamanville et d'Ouille l'Abbaye, ...).

Il a un petit mot particulier pour François SIMEON 1^{er} Vice-Président qui l'a assisté avec constance et pour Joël BAILLARD et Jean-Michel TRAVERS qui ont toujours répondu aux sollicitations lors de visites de chantiers, de réceptions de travaux, de réunions de travail.

Le Président indique que les nombreux projets ont été menés à bien avec un prix de l'eau assainie raisonnable, l'un des plus faibles de la région, preuve s'il en était besoin de la gestion rigoureuse de notre Syndicat et il vante les mérites du « grand tableau » qui résume toutes les opérations et leur évolution ainsi que le suivi précis de la DSP avec Véolia et les obligations de cette entreprise.

En conclusion Alfred TRASSY-PAILLOGUES se félicite de sa collaboration avec Samuel GENDRIN qui, avec le Syndicat et grâce au Syndicat, a pu accéder au grade d'Ingénieur Territorial et qui suit, avec lui, une véritable formation technique et administrative.

La séance est levée à 19h15